



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 724

Texte de la question

## EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Le Callennec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Isabelle Le Callennec. En l'absence d'un ministre dédié à la formation professionnelle, ma question s'adresse à M. le Premier ministre : j'espère qu'il me répondra ! *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Notre maison brûle, et vous regardez ailleurs ! Le chômage augmente. Les jeunes sont les premiers touchés : un chômeur sur quatre a moins de vingt-cinq ans. Vous vous attaquez à ce fléau en mettant en place les emplois d'avenir et le contrat de génération. L'UMP vous répond qu'il faudrait favoriser l'orientation, l'apprentissage et l'alternance !

Les emplois d'avenir peinent à rencontrer leur public : 15 000 seulement ont été signés en trois mois. Vous en êtes réduits à supplier les élus locaux d'en signer, au moment même où vous les étranglez financièrement ! Quant aux contrats de génération, les premiers viennent d'être signés. Nous ne vous ferons pas de procès d'intention sur ce point, mais nous resterons extrêmement vigilants.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! Quand écouterez-vous ceux qui vous exhortent à faire le pari de l'apprentissage et de l'alternance ? *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Y croyez-vous seulement, quand vous laissez votre ministre de l'éducation nationale porter atteinte au dispositif d'initiation aux métiers en alternance, le DIMA, destiné aux élèves de quatrième ? *(Exclamations persistantes sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. S'il vous plaît, un peu de silence ! Il y a trop de bruit !

Mme Isabelle Le Callennec. Y croyez-vous, quand vous consacrez tant de moyens à la communication sur les emplois d'avenir et les contrats de génération, au lieu de promouvoir les taux de réussite de ceux qui font le choix de l'apprentissage et de l'alternance ? Si le chômage des jeunes vous préoccupe un tant soit peu, agissez dès maintenant, car les jeunes ne croient déjà plus en vos promesses de réenchantement. Ils se demandent pourquoi en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark ou en Autriche, le taux de chômage de leurs pairs ne dépasse pas 10 %.

Il n'y a pas de fatalité, mais ce combat doit être mené ! Or force est de constater que la jeunesse est sortie des écrans radars du Président de la République, François Hollande. Tout juste était-elle bonne à le faire roi ! Mes questions sont donc simples, monsieur le Premier ministre. Quand vous donnerez-vous des objectifs ambitieux en matière d'apprentissage et d'alternance ?

M. Marc Le Fur et M. Guy Geoffroy. Très bien !

Mme Isabelle Le Callennec. Quand transmettez-vous un message d'espoir à la jeune génération ? Et surtout, comment ferez-vous pour qu'ils vous croient ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Madame la députée, il ne vous a pas échappé que, depuis le premier jour que je fais partie du Gouvernement, je porte le titre de ministre de la formation professionnelle. Je vous remercie donc de m'avoir posé cette question ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Un député du groupe UMP. Quelle modestie !

M. Michel Sapin, *ministre*. Je sais bien que vous n'êtes pas députée depuis très longtemps. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Vous êtes une élue locale pertinente et attentive au développement de l'emploi et de l'économie au niveau local. Vous le savez aussi bien que les autres députés présents sur ces bancs : cela fait cinq ans que le chômage - en particulier le chômage des jeunes - augmente. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Christian Estrosi. Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. Franck Riester. Ça suffit !

M. Michel Sapin, *ministre*. Le record du nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage, c'est vous qui l'avez établi il y a de cela des mois ! Cela n'est pas le résultat de la politique actuelle du Gouvernement, mais celui de la politique menée hier par la précédente majorité ! (*Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Il ne suffit pas de dire votre responsabilité. Notre responsabilité, aujourd'hui, est d'agir contre cet état de fait.

Nous devons prendre des décisions et mettre en oeuvre, avec l'appui d'une grande partie du Parlement et de cette assemblée, les emplois d'avenir. Oui, les emplois d'avenir ! Chaque fois que l'un d'entre eux est signé, une solution est trouvée pour un jeune que vous aviez laissé sans emploi et sans formation. Oui, les contrats de génération ! Chaque fois qu'un de ces contrats est signé dans une entreprise, un jeune trouve un emploi, et un salarié plus âgé lui transmet son expérience. Cela n'est ni incompatible ni contradictoire avec le développement de l'apprentissage.

Vous aviez fixé un objectif de 500 000 apprentis. Où sont-ils ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Daniel Fasquelle. Ils sont au Gouvernement ! C'est un gouvernement d'apprentis !

M. le président. Monsieur Fasquelle, s'il vous plaît, arrêtez de crier !

M. Michel Sapin, *ministre*. Nous reprenons cet objectif, nous nous en donnons les moyens, et - encore une fois - nous réussirons là où vous avez échoué ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 724

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 avril 2013](#)